



GUIDE ACADÉMIQUE

Organisée le mercredi 14 septembre 2016, la journée nationale du sport scolaire (JNSS) marquera la fin de « l'Année du sport de l'école à l'université » et le lancement d'actions en faveur de la candidature de Paris à l'organisation des futurs Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Capitalisant sur la dynamique créée en 2015-2016 par « l'Année du sport de l'école à l'université », l'année scolaire 2016-2017 est tournée vers l'Olympisme et ses valeurs dans le cadre de la candidature parisienne. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) souhaite promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives dans le cadre d'une « **Année de l'Olympisme de l'école à l'université** » et mener des actions éducatives en ce sens tout au long de l'année. Cette opération sera conduite en partenariat étroit avec le Comité national Olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), le groupement d'intérêt public (GIP) Paris 2024, le ministère chargé des sports et l'ensemble des fédérations sportives scolaires et universitaires.

La journée nationale du sport scolaire reste par ailleurs intégrée à l'opération « **Sentez-vous sport !** » organisée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) du 10 au 18 septembre 2016, avec de nombreux partenaires publics et privés. Cette opération vise à sensibiliser et attirer le grand public à pratiquer une activité physique et sportive d'une manière régulière dans un objectif de bien-être et de santé. Au travers de nombreuses manifestations sportives de découverte et d'initiation gratuites, les différents publics peuvent découvrir tout au long de la semaine de nombreuses activités physiques et sportives, et s'apercevoir que ces activités sont accessibles quel que soit l'âge ou les handicaps.

La JNSS est également intégrée à la seconde « **Semaine européenne du sport** » (European Week of Sport - EWoS), initiative de la Commission européenne destinée à **promouvoir le sport et l'activité physique** dans toute l'Europe. Cette campagne d'envergure européenne baptisée « #BeActive » encourage les Européens à être actifs pendant la Semaine européenne et à le rester tout au long de l'année.



RECOMMANDATIONS

Le succès des précédentes éditions de la Journée nationale du sport scolaire a montré qu'une forte mobilisation des services académiques et de l'ensemble de la communauté éducative était indispensable pour réussir une telle journée.

Ce guide précise l'ensemble des dispositions qui doivent être prises à l'échelon académique pour favoriser cette réussite.

1. Les enjeux du sport scolaire

Le sport scolaire est **au cœur de notre politique éducative**. Il est au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève.

En complément de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, **le sport scolaire offre à tous les élèves qui le souhaitent la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives**. Le sport scolaire joue un rôle fondamental dans l'accès des jeunes au sport, créant une dynamique et une cohésion au sein des communautés éducatives dans les écoles et les établissements. Il trouve toute sa place dans la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013.

Le sport scolaire est de plus un formidable outil pour faire partager aux élèves volontaires les valeurs et principes fondamentaux de la République. Il promeut en effet une culture du respect et de la compréhension, de la tolérance, de l'ouverture à l'autre et permet d'éduquer contre toutes formes de discriminations, notamment sexistes, xénophobes, racistes et antisémites. Il encourage enfin l'engagement associatif et l'investissement dans des fonctions de juge, d'arbitre, d'organisateur ou de vice-président élève au sein des associations sportives d'établissement.

2. Les objectifs de la journée nationale du sport scolaire

La JNSS a pour objectif de mieux faire connaître et promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves, du monde sportif local et des collectivités territoriales. Cette journée est une composante essentielle au service du développement du sport scolaire.

Annoncée au bulletin officiel (note de service n° 2016-082 du 31 mai 2016), la JNSS du 14 septembre 2016 est l'occasion d'une **mobilisation de tous les acteurs du système éducatif**.

La thématique retenue par le comité national de pilotage pour l'édition 2016 est :
« L'École s'engage pour Paris 2024 ».



Site à consulter : <http://eduscol.education.fr/cid57378/journee-nationale-du-sport-scolaire.html>

3. Une mobilisation de tous les acteurs concernés au niveau académique

Afin de mobiliser les équipes éducatives, de recenser les actions prévues, d'aider à leur bonne réalisation, d'assurer une large visibilité médiatique des événements, **un comité de pilotage académique sera chargé d'organiser la journée du 14 septembre 2016.**

Pour la bonne réussite de cette journée, des contacts étroits peuvent être noués avec les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), les Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS) et Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS), les directions régionales et départementales de l'UNSS et les comités départementaux de l'USEP en amont de cette date et au plus tard dans la première semaine du mois de septembre.

A l'occasion de cette journée, **les associations sportives doivent particulièrement être mises en valeur.** Elles sont en effet le principal levier du volet sportif du projet d'établissement et doivent être clairement identifiées par la communauté éducative. **On insistera en particulier sur l'engagement des élèves dans la vie et la marche des associations, et sur le rôle des Jeunes Officiels.**

Un courrier du recteur aux principaux et proviseurs pourrait permettre de mobiliser plus efficacement enseignants et élèves afin que la journée soit pleinement consacrée au sport scolaire. Les IA-IPR EPS et la direction régionale de l'UNSS viseront en particulier à obtenir l'engagement des établissements scolaires et à organiser des événements sportifs au niveau d'un district ou d'un bassin. L'organisation de la journée sera mise à l'ordre du jour des conseils d'enseignement d'EPS à l'occasion de la prérentrée.

De même, **les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale pourront s'adresser aux inspecteurs de l'éducation nationale** afin de mobiliser les directeurs d'école et les conseillers EPS, ainsi que les responsables de l'USEP.

L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) s'engage également pleinement aux côtés des autres fédérations sportives scolaires pour assurer le succès de cette journée.

4. Encourager le partenariat avec le mouvement sportif

La convention « chapeau » signée le 18 septembre 2013 par le MENESR, le ministère chargé des sports et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) encourage la signature de conventions avec les fédérations sportives.



Après la convention signée le 3 mai 2014 avec la Fédération française de football en présence du Président de la République, de nombreuses conventions* ont été signées à l'occasion de « l'Année du sport de l'école à l'université » :

- le 18 mai 2015 avec les fédérations d'Athlétisme, de Badminton, de Basket-ball et de Handball ;
- le 20 octobre 2015 avec les fédérations de Canoë-kayak, d'Escrime, de Gymnastique, de Lutte, de Savate-Boxe française, de Pétanque et Boule provençal, de Rugby à 13 et de Tennis de table ;
- le 31 mai 2016 avec les fédérations d'Aviron, de Cyclisme, d'Équitation, de Golf, de Natation, de Plongée et sports sous-marins, de Rugby, de Tennis, de Triathlon et de Voile.

* Ces conventions sont consultables sur le site eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid99876/conventions-avec-les-federations-sportives.html>

Au niveau national, ces conventions favorisent à la fois la pratique sportive de la fédération signataire et le développement d'actions en direction des élèves, avec le soutien de l'USEP et de l'UNSS.

Elles peuvent se décliner au niveau local pour favoriser le rapprochement entre écoles et clubs, milieu scolaire et monde sportif.

Ces conventions permettent de développer, en lien avec le ministère et les fédérations sportives scolaires, des actions éducatives d'envergure comme « Mon Euro 2016 » pour le football, « Educ Ping » pour le tennis de table, « Poney Ecole » pour l'équitation, ou « Planète Ovale » pour le rugby.

5. Une visibilité maximale pour les événements locaux

Pour assurer **une large visibilité médiatique aux événements locaux**, un **dossier de presse académique sera constitué en amont de l'événement**. Ce dossier de presse s'appuiera sur les éléments du kit de communication (charte et identité graphique, visuels et modèles) diffusé par la Délégation à la communication du ministère aux chargés de communication académiques.

Ce dossier devra préciser :

- Le programme de la journée, en relayant l'ensemble des événements organisés pour l'occasion ;
- Les « chiffres clés » du sport scolaire dans l'académie, les départements, les districts, etc.

Le lancement de la Journée nationale du sport scolaire pourra prendre la forme d'une **conférence de presse** réunissant autour du recteur les représentants de l'USEP, de l'UNSS, de l'UGSEL et du mouvement sportif. Cet événement mobilisera la PQR et les correspondants locaux de la PQN.



6. Pistes pour l'organisation de la journée

Dans l'ensemble des écoles et des établissements, il sera possible de banaliser tout ou partie de la matinée du 14 septembre 2016 afin de permettre la conduite d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves, ainsi que la continuité avec les activités de l'association sportive se déroulant l'après-midi.

Au niveau académique, plusieurs déplacements du recteur dans des écoles et/ou des établissements scolaires seront organisés pour valoriser des événements sportifs et culturels coordonnés par l'USEP et/ou l'UNSS et/ou l'UGSEL.

Il serait intéressant qu'un «Forum académique sur le développement du sport scolaire» ou une « Concertation pour définir une vision partagée des Jeux, de leur préparation, de leur impact et de leur héritage » ouvert par le recteur, puisse se dérouler au cours de cette journée.

Ce colloque ou cette concertation peut réunir des responsables académiques, des universitaires, des représentants de l'USEP, de l'UNSS, de l'UGSEL et du monde sportif, des représentants des élèves et notamment ceux du CAVL, des parents d'élèves, des collectivités territoriales, ainsi que des ambassadeurs du sport régional.

Site à consulter : <http://concertation.paris2024.org/pages/les-objectifs-de-la-concertation>

7. Remontée de l'information au niveau national

Les comités de pilotage académiques transmettront à la DGESCO* un bilan chiffré de l'opération (nombre d'événements recensés dans l'académie et nombre d'élèves impliqués pendant cette journée) et les grands axes du plan académique de développement du sport scolaire pour la fin du mois de septembre.

* Contact DGESCO : christian.audeguy@education.gouv.fr